

## Sauvons nos paysages remarquables !

On en parle depuis des mois : cette fois, le projet d'une usine éolienne dans notre belle région est entré dans sa phase décisive.

Depuis le 4 novembre 2003, les habitants des quatre communes concernées par le projet (Anhée, Fosses-la-Ville, Mettet et Profondeville) peuvent enfin se rendre compte du gigantisme de ce projet et de ses conséquences pour les paysages et le cadre de vie.

Par ce journal d'information, le réseau Molineole veut, comme par le passé, informer la population de manière objective sur ce que serait cette usine éolienne si elle voyait le jour.

Nous avons analysé en détail la volumineuse Etude des Incidences sur l'Environnement (EIE), de près de 1.200 pages, effectuée pour le compte du promoteur de l'usine éolienne. Cette étude montre que le projet définitif de 32 méga-éoliennes ne répond pas aux objections exprimées par la population en février-mars 2003, que ce soit en matière de préservation des paysages ou en matière de nuisances de tous ordres, en particulier de bruits.

**Rien n'est décidé : surtout ne croyez pas que tout est déjà joué !**

Le réseau Molineole a certainement largement contribué par ses actions à la réduction du nombre de méga-éoliennes de 61 (projet initial) à 32. Nous restons convaincus que notre belle région n'est pas propice à l'installation d'un tel projet industriel. Certes, il convient de laisser à nos enfants et petits-enfants une planète plus propre. Mais il faut aussi qu'ils puissent vivre dans une région qui garde son authenticité et son calme, une région qui n'aura pas été sacrifiée à des intérêts purement financiers ou politiques.

**RÉAGISSONS !**

Ne soyons pas fatalistes ou non concernés. Quand ces méga-machines seront installées, il sera trop tard.

**INVITATION ...  
RÉUNION D'INFORMATION**

**Denée • Salle d'Anjou  
20h. jeudi 27  
novembre 2003**

**NON** à la confiscation de nos paysages !  
**REAGISSEZ avant le 4 décembre 2003.**  
**Après cette date, il sera trop tard.**  
(voir en dernière page)



*L'abbaye de Maredsous,  
mondialement connue,  
flanquée de 5 éoliennes •  
photomontage ARIES.*

## Le projet de 32 éoliennes ne répond pas aux préoccupations de la population

### 1 • Destruction de paysages uniques et exceptionnels.

Avons-nous conscience de la beauté de nos paysages ?

### 2 • Gigantisme et sentiment d'oppression

De nuit comme de jour, avec des méga-éoliennes de 125 m et 145 m de haut... et en mouvement !

### 3 • Nuisances sonores

Mais aussi radioélectriques et électromagnétiques.

### 4 • Proximité de zones de grande valeur naturelle

Notamment les zones NATURA 2000 favorisant la faune et la flore.

### 5 • Dévalorisation immobilière.

### 6 • Déséquilibres socio-économiques

Un investissement financier colossal pour un faible rendement éolien et la création d'un nombre minime d'emplois.

### 7 • Exemple de ce qu'il ne faut pas faire

Et après? Des usines, des autoroutes, des pylônes,... ou de nouvelles éoliennes ?

## Nos paysages uniques et exceptionnels vont-ils être détruits ?

Le gigantisme de ce projet dépasse l'imagination. Les photomontages sont édifiants. Et nous pensons que l'étude aurait dû nous présenter des vues encore plus frappantes. Nous ne pouvons vous montrer ici que quelques exemples de paysages détruits par les méga-éoliennes.

Les 114 photomontages (un nombre limité par rapport aux nombreuses demandes de la population) peuvent être consultés dans les locaux des administrations communales concernées ou sur [le site internet www.moligneole.be](http://www.moligneole.be).

Michel FORET, Ministre wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement, sera amené à prendre la décision finale sur le projet d'usine éolienne dans la région de la Molignée. Il est important de noter ce qu'il a exprimé sur la question de la destruction des paysages en réponse à une question parlementaire : *"La jurisprudence récente du Conseil d'Etat me conduit à faire preuve à tout le moins d'une prudence certaine. Le Conseil d'Etat considère en effet qu'un projet éolien constitue une véritable "expropriation paysagère" et, par ailleurs, met en cause la réalité d'une intégration paysagère à un site non bâti dès l'instant où les actes et travaux autorisés consistent dans le placement de mâts de très grande hauteur"*.

*Les tours (54 m) de l'église abbatiale de Maredsous paraissent minuscules comparées aux méga-éoliennes projetées.*

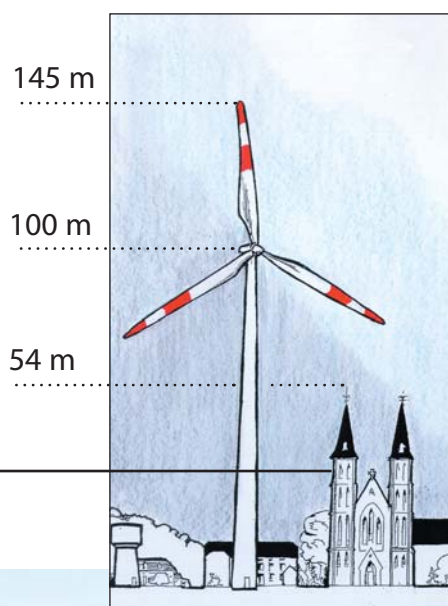
## Les éoliennes font-elles du bruit ?

**Oui !** Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les éoliennes peuvent être bruyantes et sont donc susceptibles de perturber les habitants, en particulier la nuit.

Notre région est très calme. La nuit, dans nos campagnes, le bruit de fond est de 20 à 25 décibels. Avec les éoliennes, le niveau de bruit pourrait passer à 40 décibels, soit le niveau sonore nocturne en milieu urbain.

Un constat supplémentaire : selon l'Etude des Incidences sur l'Environnement (EIE), 9 éoliennes sur 32 devraient même être ralenties, dans certaines circonstances, afin d'éviter de trop fortes nuisances sonores. De ce fait, l'usine éolienne aurait un rendement total réduit de 15 %.

Des témoignages de personnes en Allemagne et au Danemark, les deux pays européens ayant le plus grand nombre d'éoliennes, rapportent que les nuisances sonores provoquées par les éoliennes sont importantes.







L'abbaye de Brogne à Saint-Gérard, monument classé • photomontage ARIES.

### Que répondre à... ?

#### Une éolienne, c'est une belle machine.

Sur un plan purement esthétique, on peut aimer ou ne pas aimer. Toutefois, bien peu de gens ont déjà eu l'occasion de voir de près ou de loin une ou plusieurs méga-éoliennes de 145 m de haut dans des paysages familiers ! Pouvez-vous en imaginer 32 chez nous ?

#### Les paysages de la région de la Mollignée sont-ils donc remarquables ?

Notre région n'attirerait pas autant de visiteurs si ce n'était pas le cas.

#### Pas d'éoliennes chez vous mais bien ailleurs !

Le réseau Mollignéole croit que l'on peut très bien être favorable au développement éolien en Région wallonne et en même temps estimer qu'on ne peut pas faire n'importe quoi, n'importe où et n'importe comment.

#### Il faut quand même bien mettre les éoliennes quelque part !

De nombreuses voix (Hubert REEVES, GREENPEACE,...) préconisent le développement éolien en mer (off-shore), principalement du fait du potentiel venteux important et permanent, mais aussi pour des raisons paysagères. Est-il opportun d'implanter des

installations industrielles en milieu rural ? En ce qui concerne la Wallonie, le réseau Mollignéole soutient la création de zones d'exclusion de toute éolienne.

#### Est-il possible d'être favorable aux énergies renouvelables et en même temps d'être opposé au projet d'usine éolienne ?

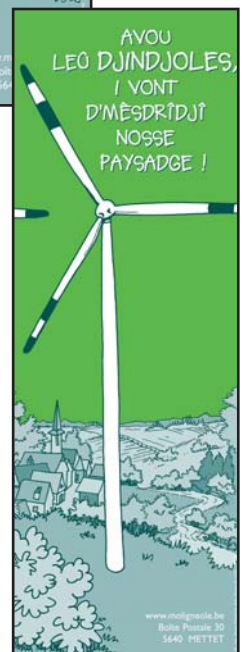
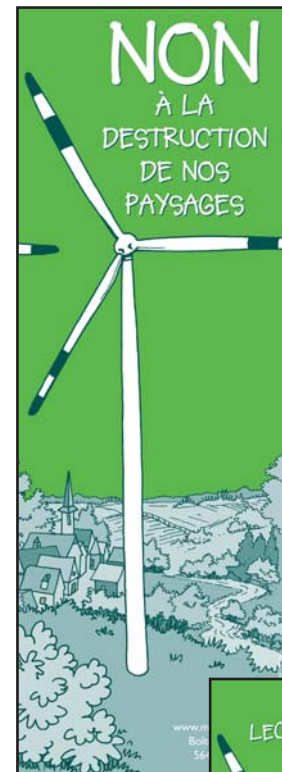
On peut très bien être à la fois partisan des énergies renouvelables réellement respectueuses de l'environnement et opposé aux méga-éoliennes destructrices de paysages remarquables. Ce n'est pas du tout incompatible !

#### Comment faire pour rencontrer les objectifs et les exigences de Kyoto ?

Kyoto c'est aussi et surtout consommer moins et autrement. Si les éoliennes servent principalement à compenser la demande croissante d'énergie, quel va alors être le gain réel pour les objectifs de Kyoto ?

#### Tout est déjà décidé depuis le début. Il n'y a donc plus rien à faire !?

La population a la possibilité de donner son avis et de marquer son opposition durant l'enquête publique en cours qui a lieu du 4 novembre au 4 décembre 2003. C'est la dernière chance qui est offerte. Rien n'est perdu, tout est à gagner.



*Vous les avez certainement déjà vues, nos affiches en français et en wallon !*

# Réagissez dès aujourd'hui : vos réactions influenceront la décision.

L'objectif du réseau Molineole est de favoriser la réaction en grand nombre des habitants de nos quatre communes mais aussi d'ailleurs — en Wallonie, en Belgique ou à l'étranger — **contre le projet de 32 méga-éoliennes.**

## Comment procéder si vous souhaitez faire part de réclamations, observations et/ou suggestions ?

- Prenez l'une des 3 lettres jointes à ce journal d'information.
- Cochez la case de votre commune puis complétez, datez et signez (avec la mention "Lu et approuvé").
- Utilisez l'enveloppe jointe pour expédier votre lettre et affranchissez-la à 0,49 euros PRIOR.
- Toute personne majeure peut écrire. Une même famille peut donc envoyer plusieurs lettres.

## Vous pouvez faire plus !

Cette lettre peut être adressée à une ou plusieurs communes de votre choix. Si nécessaire, photocopiez au préalable une lettre vierge en autant d'exemplaires que souhaité.

Les personnes n'habitant pas ou n'étant pas domiciliées dans l'une des quatre communes concernées par l'enquête publique peuvent également écrire (pensez à contacter les membres de votre famille, vos amis, vos collègues,...).

## Très important

Si vous avez écrit en février-mars de cette année afin de vous opposer au projet initial, vous avez contribué à réduire le projet de 61 à 32 éoliennes. Mais il est indispensable de renouveler votre démarche dans le cadre de l'enquête publique actuelle :

**écrivez avant le  
4 décembre 2003 !**

**Vous voulez en savoir plus ?  
[www.moligneole.be](http://www.moligneole.be)**



*L'abbaye de Maredsous • photomontage ARIES.*

## Pour nous contacter

Réseau Molineole • Boîte Postale 30 • 5640 METTET • Tél (répondeur) & fax : 071 57 83 10

**[info@moligneole.be](mailto:info@moligneole.be)**

Afin de couvrir les frais engagés pour informer la population, un appel est fait à votre générosité financière.

Pour cela, il vous suffit de virer ou verser la somme de votre choix au compte 751-2009344-29 du réseau Molineole, Boîte Postale 30 à 5640 METTET, avec la communication " DON ".

**Important :** l'anonymat des donateurs est toujours strictement respecté.

Le réseau Molineole est totalement indépendant de tout parti politique, quel qu'il soit. Il agit exclusivement sur des bases démocratiques et légales.

Il est composé de bénévoles qui ne comptent pas leur énergie pour défendre notre patrimoine commun.